



PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉ 2010

La loi du 13 juin 2006 et son décret d'application du 12 mars 2008, obligent désormais la CLI à voter un programme prévisionnel d'activité, en même temps que le vote du budget prévisionnel pour l'exercice comptable à venir.

Ces dispositions ont été intégrées à l'article 5-4-f et g de nos statuts.

Le conseil d'administration, réuni le 29 septembre 2009, vous propose le programme prévisionnel d'activité suivant pour 2010 :

➤ **Travaux des commissions :**

- ✓ Bilan du fonctionnement 2009 du CNPE / aspects sûreté : événements, inspections et actions correctrices, arrêts de tranche (tranche 1 – août 2009), programme de maintenance et contrôles réglementaires, état de la 1^{ère} barrière, combustible usé, déchets radioactifs, etc... ;
- ✓ Bilan de l'arrêt de tranche 2 (printemps 2010) ;
- ✓ Plan pandémie grippale ;
- ✓ Bilan de fonctionnement 2009 du CNPE : agréments du laboratoire « environnement » du CNPE ; rejets radioactifs, chimiques et thermiques ; salissures biologiques ; surveillance de l'environnement ; étiage 2009 ;
- ✓ Pêche à l'anguille en Garonne ;
- ✓ Bilan du renouvellement des comprimés d'iode stable sur la zone PPI .
- ✓ Bilan de l'installation de l'automate d'alerte multirisques des collectivités locales CÉDRALIS.

Les commissions « *Suivi du fonctionnement et de l'impact de la centrale nucléaire* » et « *Protection des populations* » devront se réunir entre début janvier 2009 et fin février 2010 pour examiner tous ces dossiers.

➤ **Expertise environnementale – surveillance de la nappe phréatique :**

- ✓ Surveillance d'EDF : présentation des nouvelles installations du site (piézomètres) ;
- ✓ Surveillance indépendante du Laboratoire vétérinaire départemental. A la demande de la CLI, je vous avais indiqué lors de notre assemblée générale du 26 mai dernier, que le CNPE avait donné son accord de principe à notre demande d'autorisation d'accès au site. La convention tripartite CLI / Conseil Général / CNPE est en cours de finalisation afin que notre surveillance soit opérationnelle en 2010 ;

➤ **Expertise de sûreté (2^{ème} arrêt décennal de la tranche 1) :**

Comme nous l'avions fait en 2004 pour le 1^{er} arrêt décennal de la tranche 2, le conseil d'administration vous propose la réalisation d'une expertise de sûreté (aspects technologique et organisationnel) à l'occasion du 2^{ème} arrêt décennal de la tranche 1 qui devrait se situer dans le premier semestre 2011, mais dont nous devons engager la préparation courant 2010 (recherche d'un prestataire, calage du budget, définition du programme détaillé, négociation des différentes conventions à passer, demandes de subventions).

Si vous en validez le principe, je vous propose de donner délégation au conseil d'administration pour avancer sur ce dossier et vous présenter un projet d'étude formalisé de la prochaine assemblée générale.

➤ **Formation des membres de la CLI :**

Conformément aux souhaits exprimés par les uns et les autres, le conseil d'administration vous propose d'engager, en interne dans un premier temps, un programme de formation sur les connaissances de base du fonctionnement d'une installation nucléaire de type 1 300 MWe comme Golfech, qui seraient étayées de schémas pour faciliter la compréhension.

Les formations proposées se dérouleraient sur une demi-journée et pourraient être complétées par des visites sur le terrain.

Celles et ceux d'entre vous qui sont intéressés, sont invités à renvoyer le plus rapidement possible à notre secrétariat le coupon-réponse joint au courrier que je vais vous faire parvenir, afin que nous puissions caler rapidement ces formations.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer et approuver le programme prévisionnel d'activité pour 2010.

Le Président,

Alexis CALAFAT